

Formulaire de demande de soutien pour les projets de formation ponctuel

Rappels de principe:

La Fédération Fribourgeoise des chorales soutient, grâce à l'apport financier de la BCF, les projets de formation **PONCTUELS** (ateliers lors de camps musicaux, de camps musicaux ou de répétitions ordinaires).

La FFC peut soutenir jusqu'à hauteur de 60% les cours de formation sur la base d'une unité de l'heure de CHF 80.- par intervenant.e, jusqu'à concurrence de CHF 1000.-.

Le versement du soutien octroyé par la FFC est effectué sur le compte de votre chœur et contre l'envoi des pièces justificatives des frais de formation.

La FFC ne subsidie que les heures de cours (chant, body, instrumentarium, théâtre, danse tout cours qui peut entrer dans la structure d'un spectacle) à **CHF 80.-** de l'heure.

Elle ne subsidie pas de pianiste ou d'instrumentiste.

Elle ne subsidie ni les repas, ni les déplacements ou autres.

Au sujet de l'aide à la direction, la FFC ne subsidie que l'aide pédagogique apportée au.à la directeur.trice (Coaching) et pas un.e directeur.trice remplaçant.e ou un.e aide qui travaillerait, par exemple, avec la 2ème voix et encore moins un.e directeur.trice invité.e.

La FFC encourage également à envisager un travail de formation vocale REGULIER. Un partenariat a été passé avec la Loterie Romande (LoRo).

Les membres de la Commission Enfants et Jeunes se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Jocelyne Crausaz | 079 366 89 32 | joc.crausaz@gmail.com

Anne Steulet Brown | 026 321 52 11 | steuletbrown@bluewin.ch

Document à envoyer par voie électronique au plus tard jusqu'au 10 novembre de l'année précédant le projet de formation à ffc@chant.ch

Nom du chœur :

Direction (nom, téléphone, e-mail):

Responsable de la demande (nom, téléphone, e-mail):

Type de formation dispensée:

- Vocale Instrumentarium Body Percussion Aide-formation à la direction
 Autre (préciser): _____

Nom du/de la formateur.trice :

Nombre d'heures de formation : _____

Montant total des frais de formation (CHF 80.- de l'heure) : CHF _____

Montant demandé à la FFC (60% des frais totaux pour un maximum de CHF 1000.-) :

CHF _____

Pour information (réponse non déterminante pour l'obtention d'un soutien:

**Avez-vous déposé une demande de soutien auprès de la LoRo pour de la formation vocale
REGULIERE ? oui / non**

Si oui, avez-vous obtenu un soutien de leur part ? oui / non

Lieu : _____ **Date :** _____

Signature : _____

Document à joindre : aucun